

PRÉCAUTIONS SANITAIRES POUR LA BAIGNADE



Les cyanobactéries qui se développent parfois dans les rivières peuvent être à l'origine d'intoxications. Ce phénomène n'est pas alarmant mais il peut présenter un risque sanitaire notamment vis-à-vis des enfants. Pour l'éviter, il est important de connaître les symptômes d'une intoxication et les précautions de bon sens à mettre en œuvre, simples et dont chacun a la responsabilité.

QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE VIS-À-VIS DES CYANOBACTÉRIES EN RIVIÈRES ?

 **Attention aux enfants !
NE PAS INGÉRER DE
BIOFILM OU DE FLOC*.**

- Ne pas jouer avec des bâtons ou galets ayant été immergés, ne pas les porter à la bouche.
- Ne pas se baigner dans des zones où des flocs sont accumulés.

 **Attention aux
animaux domestiques !
RISQUE DE MORTALITÉ CANINE**

- Tenir les chiens en laisse et ne pas les laisser accéder à la rivière.
- Penser au gardiennage !

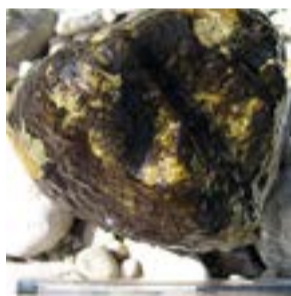
 **Recommandations pour la pêche**

- Ne pas consommer les petits poissons entiers, éviscérer et étêter les gros poissons rapidement avant leur consommation ou leur congélation.

* Le biofilm est la pellicule glissante qui se développe au fond des rivières. Les flocs sont des biofilms détachés qui flottent en surface de l'eau.



Floc



Biofilm à
cyanobactéries

QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'UNE INTOXICATION AUX TOXINES DE CYANOBACTÉRIES ?

Les cyanotoxines de nos rivières peuvent affecter le système nerveux en cas d'absorption.

- Si les symptômes suivants apparaissent suite à une baignade : tremblements, fièvre, douleurs abdominales, douleurs musculaires, nausées, vomissements... **consulter rapidement un médecin.**
- Si un chien présente les symptômes suivants après avoir accédé à la rivière : tremblements, perte d'équilibre, nausées, yeux globuleux, bave... **l'emmener rapidement chez un vétérinaire**, si possible en ayant récupéré les éventuelles vomissures.



SOS 112

En cas de découverte d'un animal mort, ne touchez à rien et prévenez l'Office français de la biodiversité
Lozère : 04 66 65 16 16
Aveyron : 05 65 87 07 31
Gard : 04 66 62 91 10

La présence des cyanobactéries ne remet pas en cause la bonne qualité de l'eau des rivières.

PLUS D'INFORMATIONS

Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont

Sainte-Énimie, 48210 Gorges-du-Tarn-Causse – Antenne : Millau • contact@tarn-amont.fr • 04 66 48 47 95

Agence régionale de santé de l'Occitanie

Délégation départementale de la Lozère

1 avenue du Père Coudrin, immeuble Le Torrent, 48005 Mende Cedex • ars-oc-dd48-sante-environnement@ars.sante.fr • 04 66 49 40 70

Délégation départementale de l'Aveyron

4 rue de Paraire, 12000 Rodez • ars-oc-dd12-pgas@ars.sante.fr • 05 65 73 69 00

Délégation départementale du Gard

6 rue du Mail, 30906 Nîmes Cedex 2 • ars-oc-dd30-eauxdeloisirs@ars.sante.fr • 04 66 76 80 00

Réalisation Sépal – Crédits photo : SMBVTAM – Juin 2025

Consultez la carte interactive du 1^{er} juillet au 31 août
<https://www.tarn-amont.fr/cyanobacteries>



Syndicat mixte
du bassin versant
Tarn-amont

ars
Agence Régionale de Santé
Occitanie